



Domaine de travail: principes

Check-list concernant les exigences relatives aux machines selon la directive 2006/42/CE Annexe I, sections 2 à 6 «Exigences essentielles complémentaires de santé et de sécurité»

Suva
Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
Secteur technique
Organisme de certification SCESp 0008
Organisme européen notifié, numéro d'identification 1246
Case postale 4358
CH-6002 Lucerne
Suisse

Téléphone +41 (0) 41 419 61 31

Fax +41 (0) 41 419 58 70

<http://www.suva.ch/certification-f>

Check-list

**concernant les exigences relatives aux machines
selon la directive 2006/42/CE, Annexe I, sections 2 à 6
«Exigences essentielles complémentaires de santé et
de sécurité»**

Auteur : Mauritius Bollier, Guido Schmitter

Edition : 15.07.2016

Référence : **CE08-9.f**

Check-list

**concernant les exigences relatives aux machines selon la directive 2006/42/CE
Annexe I, sections 2 à 6
«Exigences essentielles complémentaires de santé et de sécurité»**

Client.....

Numéro d'ordre:

(Les informations en italique sont fournies par l'organisme de certification)

Informations sur le produit

Cf. CE08-7.f et CE08-8.f.

Structure de la check-list

Cette check-list complète la check-list CE08-8.f «Exigences générales» selon la directive 2006/42 CE, annexe I, section 1.

La structure de la check-list suit les sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE, dont les exigences sont à respecter. Les questions doivent être comprises comme un résumé, c'est-à-dire qu'il faut se référer à l'annexe suivant les cas.

Dans les quatre premières colonnes, une croix permet d'indiquer si le critère est pertinent. La cinquième colonne est destinée à des critères propres.

Remarques

Pour que la check-list ne soit pas trop longue, la place destinée à la réponse a volontairement été restreinte. Une feuille a été ajoutée à la fin de la check-list. Vous pourrez y inscrire des données supplémentaires en indiquant la question correspondante.

En vue de faciliter le travail pour l'examen de type, nous vous prions de remplir la partie «Vérification», c'est-à-dire d'indiquer où se trouvent dans le dossier technique les données concernant la question posée.

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					2. Exigences essentielles complémentaires de santé et de sécurité pour certaines catégories de machines		
					2.1 Machines destinées à l'industrie alimentaire et machines destinées à l'industrie cosmétique ou pharmaceutique		
					2.1.1. Généralités		
					Tout risque d'infection, de maladie ou de contagion est-il exclu?		
					Les approches de solutions liées à la construction sont-elles appropriées?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					Les matériaux utilisés satisfont-ils aux conditions fixées par les directives les concernant (89/109/CEE)?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					Les surfaces sont-elles dépourvues de rugosités et d'anfractuosités pouvant abriter des matières organiques?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					Les saillies, rebords et renforcements sont-ils réduits au minimum?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					Les surfaces en contact avec les denrées alimentaires ou les produits pharmaceutiques peuvent-elles être facilement nettoyées et désinfectées?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					Les moyens de désinfection et de nettoyage peuvent-ils être complètement évacués?		
					Vérification <i>Remarque</i>		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					La machine est-elle construite de manière à éviter toute infiltration de substance, toute pénétration d'êtres vivants, notamment d'insectes, ou accumulation de matières organiques dans des parties ne pouvant pas être nettoyées?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					La machine est-elle construite pour que les produits auxiliaires (par ex. lubrifiants) ne puissent pas entrer en contact avec les denrées alimentaires et pour qu'il soit possible de vérifier si cette exigence est toujours respectée?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.1.2 Notice d'instructions		
					La notice d'instructions indique-t-elle les produits et méthodes de nettoyage, de désinfection et de rinçage préconisés?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.2 Machines portatives tenues et/ou guidées à la main		
					2.2.1. Généralités		
					La machine présente-t-elle une surface d'appui de dimension suffisante et un nombre suffisant de moyens de préhension et de maintien de dimension appropriée disposés de manière à garantir la stabilité dans les conditions de fonctionnement normales?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					La machine est-elle munie d'organes de service de mise en marche et/ou d'arrêt manuels disposés de manière à ce que l'opérateur ne doive pas lâcher les moyens de préhension pour les actionner?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					La zone dangereuse et l'action de l'outil sur le matériau travaillé peuvent-elles être contrôlées visuellement?		
					Vérification <i>Remarque</i>		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					2.2.1.1 Notice d'instructions		
					La notice d'instructions donne-t-elle des indications sur les vibrations?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.2.2 Appareils portatifs de fixation et autres machines à chocs		
					2.2.2.1. Généralités		
					Le choc n'est-il déclenché que lorsque l'appareil est correctement positionné?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					Les protecteurs appropriés sont-ils fournis par le fabricant de la machine?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.2.2.2 Notice d'instructions		
					La notice d'instructions donne-t-elle les indications nécessaires?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.3 Machines à bois et matériaux ayant des caractéristiques physiques similaires		
					La machine est-elle conçue et construite de manière que la pièce à usiner puisse être placée et guidée en toute sécurité? Lorsque la pièce est tenue à la main sur un établi, celui-ci assure-t-il une stabilité suffisante pendant le travail et ne gêne-t-il pas le déplacement de la pièce?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					La machine est-elle conçue ou construite de manière à empêcher l'éjection de pièces à usiner ou à éviter que l'éjection entraîne des risques pour des personnes?		
					Vérification <i>Remarque</i>		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					La machine est-elle équipée de freins?		
					En cas de machine non entièrement automatisée, le risque de blessures est-il suffisamment réduit?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.4 Machines destinées à l'application des pesticides		
					2.4.1 Définition		
					«Machines destinées à l'application des pesticides»: machines spécifiquement destinées à l'application de produits phytopharmaceutiques au sens de l'article 2, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques.		
					2.4.2 Généralités		
					Les risques d'exposition involontaire de l'environnement aux pesticides ont-ils été évalués et réduits?		
					La machine est-elle conçue et construite de manière à pouvoir être utilisée, réglée et entretenue sans exposition involontaire de l'environnement aux pesticides?		
					Les fuites sont-elles prévenues à tout moment?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.4.3 Commandes et surveillance		
					L'application des pesticides peut-elle être commandée et surveillée facilement et précisément à partir des postes de travail et être immédiatement arrêtée?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.4.4 Remplissage et vidange		
					La machine est-elle conçue et construite de manière à faciliter le remplissage précis avec la quantité requise de pesticides et à assurer la vidange aisée et complète tout en évitant le déversement de pesticides et la contamination de la source d'alimentation en eau au cours de ces opérations?		
					Vérification <i>Remarque</i>		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					2.4.5 Application de pesticides		
					2.4.5.1 Taux d'application		
					La machine est-elle pourvue de moyens permettant de régler de manière aisée, précise et fiable le taux d'application?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.4.5.2 Distribution, dépôt et dérive de pesticides		
					La machine est-elle conçue et construite de manière à assurer que les pesticides sont déposés sur les zones cibles, à réduire les pertes dans les autres zones et à prévenir toute dérive de pesticides dans l'environnement?		
					Le cas échéant: un dépôt homogène des pesticides est-il assuré?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.4.5.3 Essais		
					Le fabricant ou son mandataire peut-il prouver que les exigences énoncées aux points 2.4.5.1 et 2.4.5.2 sont satisfaites au moyen d'essais appropriés?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.4.5.4 Pertes au cours de l'arrêt		
					La machine est-elle conçue et construite de manière à prévenir les pertes lorsque la fonction d'application des pesticides est à l'arrêt?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.4.6 Maintenance		
					2.4.6.1 Nettoyage		
					La machine est-elle conçue et construite de manière à permettre un nettoyage facile et complet sans contamination de l'environnement?		
					Vérification <i>Remarque</i>		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					2.4.6.2 Entretien		
					La machine est-elle conçue et construite de manière à faciliter le remplacement des pièces usées sans contamination de l'environnement?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.4.7 Vérifications		
					Les instruments de mesure nécessaires pour vérifier le bon fonctionnement de la machine peuvent-ils être connectés facilement?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.4.8 Marquage des buses, des tamis et des filtres		
					Ces éléments sont-ils marqués de manière à ce que leurs type et taille puissent être clairement identifiés?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.4.9 Indication du pesticide utilisé		
					Le cas échéant, la machine est-elle munie d'un équipement spécifique sur lequel l'opérateur peut indiquer le nom du pesticide utilisé?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					2.4.10 Notice d'instructions		
					La notice d'instructions comporte-t-elle les informations suivantes:		
					a) les précautions à prendre lors du mélange, du remplissage, de l'application, de la vidange, du nettoyage et des opérations d'entretien et de transport afin d'éviter la contamination de l'environnement;		
					b) les conditions d'utilisation détaillées pour les différents cadres opérationnels envisagés, notamment les préparations et réglages correspondants requis pour assurer que les pesticides sont déposés sur les zones cibles tout en réduisant autant que possible les pertes dans les autres zones, pour prévenir toute dérive dans l'environnement et, le cas échéant, pour assurer une distribution égale et un dépôt homogène des pesticides;		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					c) la variété de types et de tailles des buses, des tamis et des filtres qui peuvent être utilisés avec la machine;		
					d) la fréquence des vérifications ainsi que les critères et la méthode de remplacement des pièces sujettes à usure susceptible d'altérer le bon fonctionnement de la machine, telles que les buses, les tamis et les filtres;		
					e) les prescriptions relatives au calibrage, à l'entretien journalier, à la mise en l'état en vue de la période hivernale ainsi que celles concernant les autres vérifications nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de la machine;		
					f) les types de pesticides qui peuvent provoquer un mauvais fonctionnement de la machine;		
					g) l'indication, mise à jour par l'opérateur, sur l'équipement spécifique visé au point 2.4.9, du nom du pesticide utilisé;		
					h) la connexion et l'utilisation d'équipements et d'accessoires spéciaux, et les précautions nécessaires à prendre;		
					i) l'indication selon laquelle la machine peut être soumise à des exigences nationales de vérifications périodiques par des organismes désignés, comme le prévoit la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 instituant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation durable des pesticides;		
					j) les caractéristiques de la machine qui doivent être vérifiées pour s'assurer de son bon fonctionnement;		
					k) les instructions concernant le raccordement des instruments de mesure nécessaires.		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					3. Exigences essentielles complémentaires de santé et de sécurité pour pallier les dangers dus à la mobilité des machines		
					3.1. Généralités		
					3.1.1 Définitions		
					La machine est-elle déplaçable?		
					Vérification <i>Remarque</i>		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					3.2 Postes de travail		
					3.2.1 Poste de conduite		
					La machine peut-elle être utilisée avec de bonnes conditions de visibilité depuis le poste de conduite?		
					Le conducteur est-il en contact avec des roues ou des chenilles?		
					La machine est-elle équipée d'une cabine pour le conducteur?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					3.2.2. Siège		
					La machine est-elle équipée d'un système de retenue?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					3.2.3. Postes destinés aux autres personnes		
					Des postes supplémentaires permettent-ils le transport de personnes?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					3.3 Systèmes de commandes		
					Des mesures sont-elles prises pour empêcher un usage non autorisé des commandes?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					3.3.1 Organes de service		
					L'ordre des organes de service correspond-il aux exigences dans toutes les parties?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					3.3.2 Mise en marche / déplacement		
					La machine peut-elle être déplacée uniquement lorsque la position du conducteur est sûre?		
					Vérification <i>Remarque</i>		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage	Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines	Visa	
					Atteint	Non atteint
				Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE		
				3.3.3 Fonction de déplacement		
				La machine respecte-t-elle les exigences de ralentissement assurant la sécurité dans toutes les conditions?		
				Vérification <i>Remarque</i>		
				3.3.4 Déplacement de machines à conducteur à pied		
				La fonction des organes de service correspond-elle aux exigences de toutes les parties?		
				Vérification <i>Remarque</i>		
				3.3.5 Défaillance du circuit de commande		
				Une défaillance dans l'alimentation de la direction assistée empêche-t-elle de diriger la machine?		
				Vérification <i>Remarque</i>		
				3.4 Protection contre les risques mécaniques		
				3.4.1 Mouvements non commandés		
				La machine demeure-t-elle stable en cas d'oscillations de son centre de gravité?		
				Vérification <i>Remarque</i>		
				3.4.2 Éléments mobiles de transmission		
				Les éventuels éléments mobiles de transmission satisfont-ils aux exigences?		
				Vérification <i>Remarque</i>		
				3.4.3 Retournement et basculement		
				La machine est-elle munie d'une structure de protection appropriée contre le risque de retournement ou de basculement?		
				Vérification <i>Remarque</i>		
				3.4.4 Chutes d'objets		
				La machine est-elle munie d'une structure de protection appropriée contre les chutes d'objets?		
				Vérification <i>Remarque</i>		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					3.4.5 Moyens d'accès		
					Les moyens d'accès sont-ils conçus de manière à être utilisés sans gêner les organes de service?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					3.4.6 Dispositifs de remorquage		
					La machine est-elle équipée de dispositifs de remorquage appropriés?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					3.4.7 Transmission de puissance entre la machine automotrice (ou le tracteur) et la machine réceptrice		
					Les dispositifs de transmission mécanique sont-ils protégés sur toute leur longueur?		
					La machine est-elle équipée d'un limiteur de couple?		
					Des accès aux postes de travail sont-ils prévus à proximité du dispositif amovible de transmission mécanique?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					3.5 Mesures de protection contre d'autres risques		
					3.5.1 Accumulateurs		
					Le logement des accumulateurs est-il conçu de manière à éviter l'accumulation de vapeurs aux emplacements occupés par les opérateurs?		
					Les accumulateurs peuvent-ils être déconnectés à l'aide d'un dispositif prévu à cet effet?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					3.5.2 Incendie		
					La machine est-elle munie de systèmes d'extinction?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					3.5.3 Émissions de substances dangereuses		
					L'opérateur est-il suffisamment protégé contre les émissions dangereuses?		
					Vérification <i>Remarque</i>		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					3.6 Informations et indications		
					3.6.1 Signalisation, signaux et avertissements		
					La machine comporte-t-elle les moyens de signalisation et les plaques d'instructions nécessaires?		
					La machine comporte-t-elle un avertisseur sonore?		
					Les machines commandées à distance sont-elles munies des moyens appropriés pour signaler leurs déplacements?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					3.6.2 Marquage		
					La machine porte-t-elle les indications nécessaires dans la forme voulue?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					3.6.3 Notice d'instructions		
					3.6.3.1 Vibrations		
					Les données nécessaires sur les vibrations transmises par la machine sont-elles fournies?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					3.6.3.2 Usages multiples		
					La notice d'instructions indique-t-elle la possibilité d'usages multiples?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4. Exigences essentielles de santé et de sécurité complémentaires pour pallier les dangers dus aux opérations de levage		
					4.1. Généralités		
					4.1.1 Définitions		
					Les notions définies sont-elles utilisées?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.1.2 Mesures de protection contre les risques mécaniques		
					4.1.2.1 Risques dus au manque de stabilité		
					La stabilité est-elle assurée dans tous les cas de figure?		
					Vérification <i>Remarque</i>		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					4.1.2.2 Machine circulant le long de guidages ou sur des chemins de roulement		
					La machine est-elle équipée contre les déraillements?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.1.2.3 Résistance mécanique		
					Les calculs de résistance prennent-ils en compte la valeur du coefficient d'épreuve statique garantissant un niveau de sécurité adéquat? Epreuves statiques: niveau de sécurité adéquat a) Machines mues par la force humaine et accessoires de levage: 1,5		
					b) Autres machines: 1,25 Epreuves dynamiques: niveau de sécurité adéquat: 1,1		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.1.2.4 Poulies, tambours, galets, câbles et chaînes		
					Les calculs prennent-ils en compte les bons coefficients d'utilisation? Niveau de sécurité adéquat: - ensemble câble et terminaison: 5 - chaînes de levage: 4		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.1.2.5 Accessoires de levage et leurs éléments		
					Les calculs prennent-ils en compte les bons coefficients d'utilisation? Niveau de sécurité adéquat: - ensembles câble métallique et terminaison: 5 - chaînes: 4 - câbles ou élingues en fibres textiles: 7 - élingues: 4		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.1.2.6 Contrôle des mouvements		
					Les dispositifs de contrôle des mouvements agissent-ils de manière à maintenir la machine en situation de sécurité?		
					Vérification <i>Remarque</i>		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					4.1.2.7 Mouvements des charges lors de la manutention		
					L'implantation du poste de travail permet-il la surveillance des trajectoires des éléments en mouvement?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.1.2.8 Machines desservant des paliers fixes		
					4.1.2.8.1 Déplacements de l'habitacle		
					Les déplacements de l'habitacle se font-ils le long de guides rigides?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.1.2.8.2 Accès à l'habitacle		
					L'accès de l'habitacle est-il sûr?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.1.2.8.3 Risques dus au contact avec l'habitacle en mouvement		
					Un espace libre suffisant est-il prévu pour l'inspection et l'entretien?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.1.2.8.4 Risques dus à une charge tombant de l'habitacle		
					Quelles sont les dispositions prises pour éviter le risque dû à une charge tombant de l'habitacle?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.1.2.8.5 Paliers		
					Quelles sont les mesures prises pour éviter la chute de personnes?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.1.3 Aptitude à l'emploi		
					La complète aptitude à l'emploi de la machine a-t-elle été contrôlée avant la première mise en service?		
					Vérification <i>Remarque</i>		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					4.2 Exigences pour les machines mues par une énergie autre que la force humaine		
					4.2.1 Commande des mouvements		
					Les organes de service nécessitent-ils une action maintenue?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.2.2 Contrôle des sollicitations		
					Les contrôles nécessaires sont-ils intégrés? (charge maximale d'utilisation au moins égale à 1000 kg ou moment de renversement au moins égal à 40 000 Nm)		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.2.3 Installations guidées par câbles		
					Des dispositifs permettent-ils de contrôler la tension?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.3 Informations et marquages		
					4.3.1 Chaînes, câbles et sangles		
					Les données nécessaires au marquage sont-elles indiquées?		
					Nom et adresse du fabricant		
					Description avec dimensions nominales, construction, matériau de fabrication, éventuel traitement métallurgique spécial subi par le matériel.		
					Indication de la méthode d'essai utilisée		
					Charge max. / Fourchette de valeurs		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.3.2 Accessoires de levage		
					Les données nécessaires au marquage sont-elles indiquées?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.3.3 Machines de levage		
					La charge maximale d'utilisation est-elle marquée?		
					Le cas échéant, les croquis de charges d'utilisation permises sont-ils indiqués?		
					Vérification <i>Remarque</i>		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					4.4 Notice d'instructions		
					4.4.1 Accessoires de levage		
					Une notice d'instructions conforme aux exigences est-elle fournie?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					4.4.2 Machines de levage		
					Une notice d'instructions conforme aux exigences est-elle fournie?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					5. Exigences essentielles de santé et de sécurité complémentaires pour les machines destinées à des travaux souterrains		
					5.1 Risques dus au manque de stabilité		
					Un renversement est-il rendu impossible?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					5.2 Circulation		
					Les personnes peuvent-elles circuler sans entraves?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					5.3 Organes de service		
					L'ordre des organes de service correspond-il aux exigences de toutes les parties?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					5.4 Arrêt		
					La touche de validation est-elle bien adaptée?		
					Vérification <i>Remarque</i>		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					5.5 Incendie		
					Le système de freinage est-il construit de manière à ne pas produire d'étincelles ni être à l'origine d'incendies?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					5.6 Emission de gaz d'échappement		
					Est-il impossible que les émissions de gaz d'échappement soient évacuées vers le haut?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					6. Exigences essentielles de santé et de sécurité complémentaires pour les machines présentant des dangers particuliers dus au levage de personnes		
					6.1. Généralités		
					6.1.1 Résistance mécanique		
					L'habitacle présente-t-il la résistance nécessaire et offre-t-il suffisamment de place aux personnes?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					6.1.2 Contrôle des sollicitations pour les machines mues par une énergie autre que la force humaine		
					Comment le risque de surcharge et de renversement est-il appréhendé?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					6.2 Organes de service		
					L'ordre des organes de service correspond-il aux exigences de toutes les parties?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					6.3 Risques pour les personnes se trouvant dans l'habitacle		
					6.3.1 Risques dus aux déplacements de l'habitacle		
					Les accélérations et les décélérations de l'habitacle ne créent-elles pas de risques pour les personnes?		
					Vérification <i>Remarque</i>		

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint
					6.3.2 Risques de chute des personnes hors de l'habitacle		
					La stabilité de l'habitacle est-elle garantie dans toutes les positions?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					6.3.3 Risques dus à la chute d'objets sur l'habitacle		
					La machine est-elle munie d'une structure de protection appropriée contre les chutes d'objets?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					6.4 Machines desservant des paliers fixes		
					6.4.1 Risques pour les personnes se trouvant dans l'habitacle		
					L'habitacle peut-il se déplacer sans risques pour les personnes?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					6.4.2 Commandes situées aux paliers		
					Les commandes situées aux paliers sont-elles constituées de manière à ne pas déclencher de mouvements dangereux?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					6.4.3 Accès à l'habitacle		
					L'accès à l'habitacle est-il sûr?		
					Vérification <i>Remarque</i>		
					6.5 Marquages		
					L'habitacle porte-t-il les indications appropriées? - Nombre de personnes pouvant se trouver dans l'habitacle - Charge maximale d'utilisation		
					Vérification <i>Remarque</i>		

Complément aux différents points de la check-list

Montage	Exploitation	Entretien	Nettoyage		Exigences essentielles de santé et de sécurité relatives à la conception et à la construction des machines Conformément aux sections 2 à 6 de l'annexe I de la directive 2006/42/CE	Visa	
						Atteint	Non atteint

Evaluation

Exigences remplies

Exigences non remplies

Remarques:
.....
.....

	<i>Lieu:</i>	<i>Date:</i>	<i>Signature:</i>	<i>Visa:</i>
<i>Expert en sécurité:</i>
<i>Spécialistes</i>
<i>consultés:</i>
<i>Spécialistes</i>
<i>consultés:</i>
<i>Spécialistes</i>
<i>consultés:</i>